Acte Certifié exécutoire

Envoi: 19/04/2011

Réception par le Prefet : 19/04/2011

Publication: 21/04/2011

Pour le Président du Conseil Général et par délégation Ludovic LIONS Chef du Service Administratif de





Extrait des délibérations

de la Commission Permanente

Chef du Service Administratif de l'Assemblée

N° CP 2011-4-3-9

Séance du vendredi 15 avril 2011

FORMATION DES ELEVES A LA SECURITE DANS LES CARS SCOLAIRES

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2010-4-3-9 du 7 décembre 2010 relative au vote du Budget Primitif 2011,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve la participation du Conseil Général du Haut-Rhin à la campagne annuelle de prévention dans les collèges ;
- approuve de subventionner cette campagne au taux de 50 %, le reste étant pris en charge par la FNTV Alsace ;
- accorde à la FNTV Alsace une subvention de 3 197,00 €, à prélever sur le programme A791, chapitre 65 nature 6574 fonction 81 «schéma des transports publics».

LE PRESIDENT Pour le Président du Conseil Général du Haut-Rhin et par délégation, le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté voix contre abstentions